

Prédication du 3 mai 2026
5^e dimanche de Pâques
Bernard Mourou

Actes 6, 1-7

En ces jours-là, comme le nombre des disciples augmentait, les frères de langue grecque récriminèrent contre ceux de langue hébraïque, parce que les veuves de leur groupe étaient désavantagées dans le service quotidien.

Les Douze convoquèrent alors l'ensemble des disciples et leur dirent : « Il n'est pas bon que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Cherchez plutôt, frères, sept d'entre vous, des hommes qui soient estimés de tous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse, et nous les établirons dans cette charge. En ce qui nous concerne, nous resterons assidus à la prière et au service de la Parole. »

Ces propos plurent à tout le monde, et l'on choisit : Étienne, homme rempli de foi et d'Esprit saint, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, un converti au judaïsme, originaire d'Antioche. On les présenta aux Apôtres, et après avoir prié, ils leur imposèrent les mains.

La parole de Dieu était féconde, le nombre des disciples se multipliait fortement à Jérusalem, et une grande foule de prêtres juifs parvenaient à l'obéissance de la foi.

Prédication

Si nous en doutions, le texte des Actes proposé à notre méditation ce dimanche nous montre que l'Église du premier siècle était au moins aussi divisée que celle d'aujourd'hui.

Dans le récit de Luc, nous voyons s'affronter deux cultures, deux groupes aux intérêts divergents : d'un côté les chrétiens de langue araméenne, héritiers de la tradition juive, et de l'autre ceux qui parlent grec, venus de la diaspora ou du paganisme.

Mais le plus étonnant dans ce texte, c'est que malgré cette division cette Église semble se porter plutôt bien, puisque Luc nous dit que le nombre des disciples augmente.

D'ailleurs, c'est justement cela qui pose un problème, parce que cette croissance fait que les veuves de langue grecque se trouvent négligées.

Oui, une crise ne trouve pas toujours son origine dans un problème comme nous aurions tendance à le croire aujourd'hui.

Ici, c'est parce qu'elle va bien que cette communauté chrétienne se trouve déstabilisée. Dans ce qu'elle traverse, il ne faut donc pas voir le symptôme d'une mauvaise santé spirituelle.

A l'époque, l'Etat ne prenait personne en charge.

Les chrétiens avaient cherché à éliminer la pauvreté dans l'Eglise.

Pour ce faire, ils avaient instauré un service de diaconie pour les personnes sans ressources, dont les veuves bénéficiaient au premier chef. En effet, comme elles n'avaient plus les revenus de leur mari, elles faisaient souvent partie des personnes les plus démunies.

En cela, ils s'inscrivaient dans la continuité de l'ancien Israël, où la veuve, comme l'orphelin, faisait l'objet de toutes les attentions : Le Seigneur rend justice à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'immigré, et qui lui donne nourriture et vêtement, pouvons-nous déjà lire dans le livre du Deutéronome¹.

En raison des conversions, le nombre des personnes en difficulté augmente et le dispositif initial s'avère maintenant insuffisant.

Mais cette Eglise du premier siècle, nous l'avons dit, se porte bien. Alors face au problème qui surgit maintenant elle réagit de manière adéquate et trouve ainsi le moyen d'y remédier.

Une solution sans imagination aurait consisté répartir simplement cette nouvelle tâche sur l'ensemble de l'Eglise, donc aussi sur ceux qui ont pour vocation le ministère de la parole.

Peut-être aurions-nous réagi ainsi.

Mais cette décision aurait eu un gros inconvénient. Car si une partie du temps destiné à la parole avait été consacré à la diaconie, la communauté aurait vite cessé de croître.

Ainsi, c'est toute l'Eglise qui aurait été mise en difficulté.

Si l'apôtre Paul s'était consacré à la diaconie, beaucoup d'Eglises en Asie mineure et en Grèce n'auraient jamais vu le jour, et aujourd'hui ses épîtres ne nourriraient pas notre spiritualité.

Et puis une personne qui trouve sa joie dans le service des tables ne s'épanouira pas forcément dans celui de la parole. Elle risquera de connaître son lot d'échecs et de frustrations.

¹ Deutéronome 10, 18, cf. Exode 22, 22 ; Psaume 68, 6 ; 146, 9 ; Jérémie 22, 3

Bien sûr, il y a des exceptions.

Il semble qu'Étienne fut dans ce cas. Choisi parmi les sept diacres, il sut pourtant tenir devant le sanhédrin un long discours inspiré, dans lequel il retrace toute l'histoire d'Israël². Cela lui vaudra d'ailleurs de périr lapidé, preuve qu'il avait touché juste.

La tâche de l'Église consiste à mettre chacun à sa juste place, pour viser l'excellence.

Le service gagne alors en qualité et procure de la joie à celui qui l'exerce et à celui à qui en bénéficie.

Voyons maintenant comment cette Église du premier siècle parvient à trouver une solution efficace au problème rencontré.

D'abord elle sait faire preuve de bon sens.

En effet, elle ne cherche pas à développer une théorie qui serait déconnectée de la réalité, mais elle dresse un constat de ce qui ne va pas. Puis elle imagine un dispositif pour s'occuper de ces veuves de la manière qui convient. Pour ce faire, elle crée un nouveau dispositif : un ministère spécifique à la diaconie.

Elle choisira les personnes qui l'exerceront en fonction de leurs aptitudes.

Le seul critère évoqué est d'ordre spirituel : il s'agit de la foi et de l'Esprit saint.

Cela s'avère judicieux puisqu'il s'agit d'un ministère qui doit prendre en compte des personnes fragilisées et des besoins matériels.

Mais cette Église du premier siècle se révèle aussi pragmatique, car elle prend en compte les circonstances du moment.

En effet, il est intéressant de constater que le nom de toutes ces personnes – Étienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas – sont d'origine grecque.

Puisque la crise touche les chrétiens de langue grecque, elle désignera exclusivement des chrétiens de langue grecque pour la résoudre.

C'est aussi particulièrement habile. En effet, quand on attend tout des autres, il est plus facile de se laisser aller à la plainte, alors que si l'on a la responsabilité, on est plus motivé pour sortir des problèmes.

Il est donc permis de penser que c'est cette partie de la communauté qui résout elle-même ses propres problèmes, dans la plus grande autonomie.

² Actes 7

Cela montre que cette Eglise du premier siècle sait impliquer ses membres en leur déléguant des responsabilités et en leur faisant confiance.

Aujourd'hui, alors que nous souhaiterions voir s'impliquer plus de personnes dans notre paroisse, cette manière de faire n'a rien perdu de sa pertinence. Pour nous, il s'agira donc toujours de privilégier la liberté et la responsabilité, parce que le moyen le plus efficace de résoudre les problèmes, c'est de le faire avec des personnes impliquées, et donc motivées.

Amen